



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 05 OCTOBRE 2017

Convocation en séance ordinaire le 29/09/2017.

Etait présent :

Mr Eric MICHARD, Maire, Mme Florence DUPUY, 1^{er} Adjoint, Mr Yves PLACE, 2^{ème} Adjoint, Mr Pierre GARBIL, 3^{ème} Adjoint, Mr Philippe BLANC, 4^{ème} Adjoint ;

Conseillers Municipaux : Mr Jean-Paul GAY, Mr Bertrand MAILLARD, Mr Damien PEYRON, Mr Jean-Paul NIELACNY, Mme Patricia GEOFFROY, Mr Didier PINAY, Mme Catherine BRICAUD.

Absent : Mr Cédric CHAZELLE, Mr Stéphane DIDIER,

Pouvoir : Mr Cédric CHAZELLE à Mr Eric MICHARD, Mr Stéphane DIDIER à Mr Damien PEYRON

Le Compte rendu de la séance précédente, est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération N° 2017-10-01

Extension Cimetière – Demande de subvention

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, du projet d'extension du cimetière. Pour ce faire, il fait état de l'avancement du projet par le bureau d'Etude DECLIC, (Plan, Coût...)

Ce projet est d'un montant de 42 928.90 € HT.

Afin de pouvoir réaliser ce dernier, il est souhaitable que le conseil se prononce sur le projet, et sollicite les subventions.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée :

- Approuve le projet tel que décrit,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention au titre du Département.

2. Délibération N° 2017-10-02

Approbation Schéma de Mutualisation.

Vu l'article L5211-39-1 du CGCT, les EPCI à fiscalité propre sont tenus de mettre en place un schéma de mutualisation des services dans l'année qui suit les élections municipales

Vu la délibération du conseil communautaire de l'ex communauté d'agglomération Loire Forez N°31-12-2016 approuvant son schéma de mutualisation après avis des 45 communes membres

Vu l'article L5111-1 du CGCT permettant les mises en commun de services entre communes membres dès lors que ces projets sont inclus dans le schéma de mutualisation

VU l'arrêté préfectoral n°285, en date du 29 septembre 2016, portant création de la nouvelle communauté d'agglomération Loire Forez au 1^{er} janvier 2017, issue de la fusion de la communauté d'agglomération Loire Forez, des communautés de communes du Pays d'Astrée et des Montagnes du Haut Forez et de l'extension à 14 communes de la communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château.

CONSIDERANT la mise en œuvre effective de nombreuses actions de mutualisation contenues dans le schéma de mutualisation 2016 ainsi que le travail d'appropriation et d'enrichissement effectué en 2017, tant par les élus des communes et de la nouvelle communauté que par l'investissement des agents du bloc local

CONSIDERANT la charte de la mutualisation fixant les principes et la méthode du projet de schéma de mutualisation, annexée au document

CONSIDERANT la conférence des maires en date du 11 septembre 2017 ayant exposé l'ensemble du projet dans sa version aboutie

CONSIDERANT le délai de 3 mois donné aux communes membres pour donner leur avis sur le schéma de mutualisation

Il convient que le conseil municipal de PRALONG exprime son avis sur le schéma de mutualisation de la communauté d'agglomération Loire Forez avant que celle-ci ne délibère.

L'article de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 a créé un nouvel article L. 5211-39-1 du CGCT. Dans l'année qui suivra les prochains renouvellements des assemblées locales

(municipales et communautaires) communes et communauté devront avoir élaboré ensemble un schéma de mutualisation des services.

- C'est un rendez-vous essentiel pour les communes et leur communauté destiné à réfléchir de concert à une organisation plus rationnelle de leurs effectifs et de leurs moyens ;
- C'est un document de planification tendant à envisager les différentes hypothèses de partage d'agents entre les deux échelons et les impacts d'une telle organisation sur les moyens du bloc local.
- C'est un document qui sera actualisé chaque année au moment du débat d'orientation budgétaire.

L'ex communauté d'agglomération Loire Forez avait validé dès 2014 un premier état des lieux des mutualisations existantes ainsi qu'une méthode de travail pour l'élaboration de son schéma de mutualisation. Sa construction avait fait l'objet d'un travail important l'année suivante et le schéma a été approuvé lors du conseil communautaire du 13 décembre 2016, après avis de l'ensemble des communes. Les trois autres communautés n'avaient pas encore formalisé leur projet au moment de la fusion. Le schéma de mutualisation existant à l'échelle des 45 communes de l'ancienne agglomération posait déjà le principe de l'extension de son territoire.

Aujourd'hui, le schéma de mutualisation décrit le travail d'élargissement réalisé en 2017. Il reprend l'ensemble des mutualisations engagées et notamment l'existence de services communs, plateforme de services et partenariats dont la mise en œuvre est effective ou programmée. Le document figure en annexe à la présente délibération.

Il s'inscrit dans la durée, a vocation à s'enrichir et à accompagner les évolutions à venir, tant sur le plan de l'organisation territoriale que sur le partage de l'exercice des compétences entre les communes et la communauté.

Chaque année, en fin d'exercice, un rapport de mutualisation sera présenté au conseil communautaire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve le schéma de mutualisation de la communauté d'agglomération Loire Forez

3. Délibération N° 2017-10-03

Rachat abri bus Ceyrieux

Monsieur le maire informe les membres de l'assemblée de la proposition de rachat d'un abri bus situé au lieu dit « Ceyrieux ».

L'entreprise MDO a fait une proposition à 1 000 € HT.

Oui et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le rachat de l'abri bus au prix de 1 000€ HT
- Sollicite un fond de concours de 500 € auprès de Loire Forez Agglomération.

4. Délibération N° 2017-10-04

Subvention Sous des Ecoles

Monsieur le maire expose aux membres le projet de sortie scolaire des élèves de classes de CE1 à CM2, du 28 au 30 mars 2018, au Bessat (Loire).

Afin d'aider financièrement l'école a financé cette sortie, dont le budget prévisionnel s'élève à 9 500 €, le Conseil Municipal :

- Décide d'octroyer une subvention de 300 € à l'Ecole,
- Sollicite une subvention au Conseil Départemental, dans le cadre de l'Aide au Départ Classes Découvertes.

5. Point(s) divers

Salle Animation Rurale.

Le Conseil Municipal décide de compléter le nombre de tables, aussi 4 tables rondes et 6 tables rectangulaires seront commandées.

Prochain Conseil

Le 09 Novembre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance.

MAIRIE DE PRALONG
CONSEIL MUNICIPAL DU 05/10/2017

REPERTOIRE CHRONOLIQUE

Date	Folio	Objet	Résumé
05/10/2017	2017-10-01	<u>Extension Cimetière – Demande de subvention</u>	A l'unanimité, les membres de l'assemblée : <ul style="list-style-type: none">- Approuve le projet tel que décrit,- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention au titre du Département.
05/10/2017	2017-10-02	<u>Approbation Schéma de Mutualisation</u>	Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité : <ul style="list-style-type: none">- approuve le schéma de mutualisation de la communauté d'agglomération Loire Forez
05/10/2017	2017-10-03	<u>Rachat abri bus Cevrieux</u>	Oui et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : <ul style="list-style-type: none">- Approuve le rachat de l'abri bus au prix de 1 000€ HT Sollicite un fond de concours de 500 € auprès de Loire Forez Agglomération.
05/10/2017	2017-10-04	<u>Subvention Sous des Ecoles</u>	Afin d'aider financièrement l'école a financé cette sortie, dont le budget prévisionnel s'élève à 9 500 €, le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none">- Décide d'octroyer une subvention de 300 € à l'Ecole,- Sollicite une subvention au Conseil Départemental, dans le cadre de l'Aide au Départ Classes Découvertes.

**Ont signé au registre tous les membres présents
A Pralong le 05/10/2017**

Eric MICHARD	194 Route du PIC	
Florence DUPUY	117 Chemin des Farges	
Yves PLACE	270 Route du PIC	
Pierre GARBIL	472 Route des Deux Villages	
Philippe BLANC	635 Route de Grandchamps	
Catherine BRICAUD	5 Chemin des Ecoliers	
Cédric CHAZELLE	Chemin des Pierres	Procuration Eric MICHARD
Stéphane DIDIER	313 Route du PIC	Procuration Damien PEYRON
Jean-Paul GAY	133 Route de Menacey	
Patricia GEOFFROY	146 Route de Lard	
Bertrand MAILLARD	47 Impasse des Varennes	
Jean Paul NIELACNY	1197 Route de Menacey	
Damien PEYRON	463 Route du Pic	
Didier PINAY	409 Route de Lard	
Séverine VERDIER	270 Route de Menacey	